



SWISS EMBASSY
SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT
AMBASSADE DE SUISSE
AMBASCIATA DI SVIZZERA

E.V.D. HANDELSABTEILUNG

LONDON, W1H 2BQ,
16-18, Montagu Place,
Tel.: 723-0701/6
Telex 28212

No. *G 13 821 PVA*

GATT

EE

Londres, le 16 novembre 1978

Ref.:

522.0
531.126.1(90)
532.2
663.31

R 22 NOV. 1978

lg

Kopie an

13

A la Division du commerce

Département fédéral de

l'économie publique

3003 B e r n e

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Visite de l'Ambassadeur P.R. Jolles
à Londres (30/31.10.1978)

Monsieur l'Ambassadeur,

L'Ambassadeur Jolles était l'hôte d'honneur, le 30.10.1978, de l'Anglo-Swiss Society de Londres, à l'occasion de sa principale manifestation annuelle. A cette occasion, il a présenté un exposé intitulé "The Swiss Economy in a troubled world - problems and prospects."

Cette invitation était combinée avec une visite au Foreign Office, au Département du commerce et au Trésor.

L'Ambassadeur Jolles s'est entretenu avec les personnalités suivantes :

- a) M. M.C. Butler, Deputy Under-Secretary, FCO
- b) Sir Leo Pliatzky, Permanent Secretary, Département du commerce
- c) M. Edmund Dell, Secretary of State for Trade (Ministre du commerce)
- d) M. K.E. Couzens, Second Permanent Secretary, Trésor.

Les principaux sujets abordés ont été

- le SME
- le protectionnisme et les négociations MTN
- la situation économique de la Suisse
- les questions bilatérales.

- 2 -

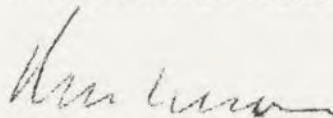
Ces entretiens ont été extrêmement intéressants, notamment en ce qui concerne l'attitude du Royaume-Uni vis-à-vis du SME et sa volonté de contribuer au succès des négociations MTN.

En dépit des événements survenus depuis cette visite, la plupart des vues exprimées par les différents interlocuteurs conservent toute leur valeur.

Vous trouverez en annexe le rapport sur ces entretiens établi par cette Ambassade.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE



(E. Thalmann)

Copie a été envoyée à:

- Service économique et financier du DPF
- Bureau de l'intégration du DPF et du DFEP
- Banque nationale suisse, Zurich
- Administration fédérale des finances, Berne
- Ambassade de Suisse à Paris, Bonn, Bruxelles, La Haye, Rome, Luxembourg, Copenhague, Dublin
- Mission suisse auprès des C.E., Bruxelles
- Délégation suisse près l'OCDE, Paris
- Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève.

STRICTEMENT CONFIDENTIELVisite de l'Ambassadeur Jolles (30 et 31.10.78)

A. Entretien du 30.10. avec M. M.C. Butler, Deputy Under-Secretary, Foreign and Commonwealth Office

1. Système monétaire européen

M. Butler expose les vues britanniques: les questions qui divisent les Britanniques des Allemands et Français notamment sont de nature technique, mais elles soulèvent le problème fondamental des efforts imposés aux monnaies les plus faibles. Les arguments du R.U. sont bien connus. Le Gouvernement britannique s'est engagé à appliquer une politique anti-inflationniste très stricte, mais pas à n'importe quel prix, pas à celui d'une croissance négative et d'une aggravation du chômage. La RFA n'a guère été coopérative sur le point de la symétrie des obligations des monnaies fortes et des monnaies faibles.

Quant aux facilités de crédit mentionnées dans le communiqué de Brême, que représentent-elles? Les 50 Mrd sont au mieux pour dans 2 ans. Dans l'immédiat on part avec 25 Mrd, mais les négociations en cours montrent qu'il n'y aura que 16 Mrd de crédit supplémentaires, ce qui signifie que le R.U. disposerait de 3 Mrd de droits de tirage supplémentaires seulement, soit une semaine d'intervention. Ce n'est donc pas suffisant pour décourager la spéculation!

- 2 -

Le R.U. en 1980 payera la contribution la plus élevée au budget communautaire. Cette situation n'est pas tenable. Le R.U. veut que les 9 s'engagent à considérer le budget comme un tout contribuant à la convergence des économies et non à leur divergence. Cette situation existait déjà lors de la négociation de l'adhésion, mais à cette époque, des promesses de transferts de ressources visant à rétablir l'équilibre avaient été faites. Elles n'ont pas été tenues.

En dépit du pétrole de la Mer du Nord, la balance des paiements restera une préoccupation majeure du Gouvernement. La politique économique doit en effet être conduite de telle manière qu'elle encourage l'investissement, c'est-à-dire que la croissance soit supérieure à 1 ou 2 %.

Il sera bien difficile d'avoir, d'ici la fin de l'année, une décision englobant tous les aspects du SME. Il est possible dit M. Butler que l'on s'oriente vers une décision de principe de mettre en vigueur le SME le 1.1.79 tout en poursuivant simultanément les travaux pour compléter le système. Mais il serait néanmoins étonné qu'il puisse fonctionner dès le 1.1.

Quant à l'attitude du R.U., elle est ouverte, rien n'est décidé, les négociations continuent. Les exportateurs veulent savoir quelle sera la politique en matière de change. A ce sujet, le Gouvernement a clairement indiqué qu'il suivra une ligne de stabilité externe, qu'il soit à l'intérieur ou en dehors du SME.

SME et \$

Le R.U. aimerait qu'un SME facilite la discussion avec les USA de la stabilisation du \$. Les USA commencent à bouger, mais ils ne sont pas encore prêts. Ils le seront lorsqu'ils réaliseront que le \$ est trop sous-évalué et qu'ils commencent à souffrir des conséquences de cette situation. La décote du \$ pourrait encore s'aggraver estime M. Butler, car les prévisions britanniques en matière de déficit de la balance courante US sont considérablement plus pessimistes que celles de l'OCDE. La RFA ne veut cependant pas en discuter pour le moment car elle craint que ceci provoque de nouveaux afflux spéculatifs de \$.

La discussion au sujet du SME, en elle-même, ne contribuera pas à la stabilisation du \$. Le SME ne peut être une solution de rechange au \$, mais il pourrait procurer une plate-forme de négociation pour la recherche d'accords de coopération.

Les vues ne sont pas unanimes au sein de "l'establishment" britannique. Le Trésor part de l'idée que ce seront les "fundamentals" qui finiront par convaincre le marché et ainsi conduire à la stabilisation souhaitée. D'autres (H. Lever, en particulier, membre du Cabinet) auxquels se rattache M. Butler pensent que si les Européens, le Japon et les USA décident ensemble d'un plan de stabilisation et agissent en conséquence, le marché l'accepterait. Il serait nécessaire à cet effet d'avoir une sorte de coopération permanente, qui ne représenterait cependant pas un très grand pas en avant par rapport à ce qui existe déjà.

Si le SME est mis en vigueur en période de nouvelle crise du \$, il risque d'être emporté par la vague au bout de 3 à 6 mois.

SME et Suisse

La stabilisation des taux de change, même à un niveau jugé trop élevé par certains pays est préférable à la situation actuelle, - commente M. Jelles - qui est dommageable au développement du commerce international. Pour cette raison, la Suisse verrait d'un bon oeil un SME qui puisse convaincre le marché. En revanche, si le SME n'est pas crédible, la situation sera pire qu'auparavant. La formule des "taux stables mais ajustables" ne ferait qu'alimenter la spéculation.

Les autorités suisses ne sont pas convaincues que le nouveau système puisse fonctionner. A ce stade cependant, on n'a aucune indication sur ce que sera la position de la Suisse relative à une association éventuelle. Il ne semble d'ailleurs pas y avoir eu de discussion du sein des 9 au sujet du mécanisme d'association. Les autorités suisses espèrent néanmoins que le SME ne sera pas conçu de telle sorte qu'il fasse obstacle à l'association d'autres monnaies.

M. Butler pense que la France continuera d'avoir une attitude aussi restrictive que par le passé vis-à-vis d'une association de la Suisse et la Belgique probablement aussi.

2. Action concertée

M. Butler: Les sommets économiques mondiaux sont maintenant institutionnalisés; le prochain aura lieu à Tokyo en juin 1979. Les Britanniques sont convaincus de la valeur de ces rencontres. Plusieurs aspects de la situation économique mondiale restent préoccupants par ex.:

les surplus courants de la RFA et du Japon. Le Japon doit stimuler plus son économie, être plus ouvert aux importations. Il y a un risque que les USA prennent des mesures en cas de récession se combinant, en France et ailleurs, avec une politique restrictive anti-inflationniste. Comment la Suisse voit-elle sa contribution à l'action concertée?

M. Jolles: Le surplus courant suisse a pour origine la politique traditionnelle d'exportation des capitaux dont les revenus s'accroissent. Les importations augmentent rapidement en volume. L'industrie a effectué un nombre impressionnant de réformes de structures. C'est la situation monétaire actuelle qui est la source des difficultés. Les importations dépriment les prix et ainsi les marges de profit des entreprises travaillant pour le marché intérieur. Celles qui exportent sont soumises à la même épreuve. Ces entreprises vivent donc pour le moment de leurs réserves. Le Gouvernement est soumis à de très fortes pressions protectionnistes. On lui demande de faire quelque chose de courageux, par exemple d'opérer un prélèvement aux importations pour financer les exportations! Si les autres pays cédaient à leurs propres pressions protectionnistes, il serait difficile aux autorités suisses de résister. Elles sont extrêmement préoccupées par cette situation.

Quelques mesures de stimulation sont prises. L'objectif d'équilibrer le budget au cours des deux prochaines années a été abandonné. Un certain nombre de cantons et de communes réduisent le taux d'imposition. La politique de restriction monétaire a aussi été abandonnée, mais l'on escompte qu'il n'y aura pas de relance de l'inflation. La BNS intervient plus massivement que la Bundesbank! La politique suisse est donc bien en ligne avec l'idée de l'action concertée.

M. Butler: Les autorités britanniques luttent d'arrache-pied contre le protectionnisme et avec succès. Il serait extrêmement grave que la Suisse donne le mauvais exemple et les Britanniques comptent bien qu'elle ne le fera pas.

3. Relations bilatérales

- M. Jolles soulève les questions de l'accord CEE - Suisse sur l'acier, des importations britanniques de papier et de la surveillance des importations de textiles (v/compte rendu entretien au Département du Commerce).
- M. Butler promet de voir ces questions et suggère de rester en contact.
- SWISSAIR: M. Jolles aborde la question des discussions récentes entre SWISSAIR et BRITISH AIRWAYS touchant l'exploitation de la ligne de Hong-Kong. Les deux compagnies sont tombées d'accord moyennant l'augmentation à 1 1/2 Mio de £ du droit de licence payé par SWISSAIR. La négociation passe maintenant au niveau gouvernemental. Bien qu'elles estiment que SWISSAIR soit indûment mise sous pression, les autorités suisses ne s'opposeront pas à cet accord.

4. Accord relatif à la protection des investissements avec la Thaïlande

Du côté suisse, l'on estime que l'accord négocié entre la Thaïlande et le R.U. contient des concessions britanniques en matière de libre transfert des revenus, amortissements et droits de licence qui servent maintenant de précédent et affaiblissent la position des pays investisseurs. M. Butler accepte la suggestion de M. Jolles que les experts suisses et britanniques se rencontrent pour débattre cette question.

5. Négociations MTN

Ce serait une grave erreur dit M. Jolles que les participants aux négociations utilisent la question des "countervailing duties" américaines pour réduire leurs engagements. M. Butler est d'un avis identique. Pour ce qui est du calendrier de ces négociations, il pense que les délais fixés ne pourront être tenus.

B. Entretien du 30.10. avec Sir Leo Pliatzky, Permanent Secretary, Département du commerce

Sur invitation de Sir Leo, M. Jolles décrit la situation de l'économie suisse, les préoccupations des autorités et les pressions protectionnistes qui s'exercent.

1. SME, \$ et protectionnisme

Le SME en lui-même ne contribuera pas à la stabilisation du \$ commente Sir Leo. C'est aux USA de prendre les mesures qui s'imposent notamment en matière d'énergie. Ce que les autorités américaines ont fait jusqu'ici ne va pas au fond du problème. En ce qui concerne les échanges, la baisse du \$ n'a pas été suivie de l'augmentation escomptée des exportations. Les USA en rejettent la responsabilité sur les mesures de nature protectionniste, comme par exemple la CAP. Quand les Américains se rendront-ils compte que la crise du \$ n'est pas uniquement un problème européen? Peut-être lorsqu'elle relancera l'inflation!

La coopération internationale est plus nécessaire que jamais. Sir Leo partage l'avis de M. Jolles qu'il serait irresponsable de saisir le prétexte des "countervailing duties" américains pour revenir sur les engagements pris dans les négociations MTN. Le R.U. n'attend

pas beaucoup de ces négociations, mais un échec signifierait une guerre commerciale et économique. De toute façon et compte tenu de sa situation actuelle, le R.U. ne pourrait souscrire à un projet ambitieux. Auparavant, les Britanniques traînaient toujours les pieds lors de ces négociations. Maintenant, ayant eu vue les résultats à en espérer, ils sont prêts à les appliquer sans arrière-pensée. Ni la Suisse, ni le Royaume-Uni n'ont besoin d'être convaincus de la nécessité d'aller de l'avant, ensemble.

2. Rapiér

Sir Leo commente les demandes de compensation présentées du côté suisse dans les discussions au sujet d'un achat éventuel des fusées anti-aériennes Rapiér. Il y a un danger que l'on retourne à un système moyennâgeux des échanges. La prospérité des économies occidentales est liée à la multilatéralisation des échanges. Sir Leo demande que la Suisse ne pousse pas ses demandes de compensation.

M. Jolles relève que la Division du Commerce n'a pas été consultée à ce sujet. Cette affaire est entièrement entre les mains du Département militaire. Le système de compensation est largement pratiqué en matière d'achats d'armements, personne n'est innocent. Il est difficile d'être plus vertueux que les autres, d'autant plus que c'est finalement le Parlement qui dispose des crédits. M. Jolles croit se souvenir que lorsque la Suisse envisageait l'achat d'avions, les Britanniques avaient fait des propositions généreuses. Néanmoins, il serait souhaitable qu'il y ait une forme de concertation internationale dans ce domaine. Sir Leo partage cette opinion: comme dans le domaine des crédits à l'exportation, une certaine retenue est nécessaire.

C. Entretien du 30.10. avec M. Ed. Dell,
Secretary of State for Trade

1. Echanges avec la Chine

M. Dell et M. Jolles s'étant rendus récemment en Chine, échangent quelques vues sur les perspectives de commerce avec ce pays.

M. Jolles remarque qu'à court terme, les efforts du Japon pour pénétrer sur le marché chinois réduisent la pression qu'il exerce sur les autres pays. A long terme cependant, les relations atlantiques pourraient en souffrir. M. Dell ne pense cependant pas que ce sera le cas car ce commerce ne prendra quand même pas une importance si considérable.

L'interpénétration des marchés occidentaux, poursuit M. Jolles, a pour effet que chacun profite indirectement des efforts des autres sur le marché chinois. La question que les autorités suisses se posent est jusqu'où elles peuvent aller en matière tarifaire. Les Chinois ont en effet demandé d'être mis au bénéfice de nos préférences. Elles n'en ont pas parlé à M. Dell, mais elles les ont demandées à M. Haferkamp. M. Dell confirme que les Britanniques sont très réticents à ce sujet, notamment en raison des textiles et s'enquiert de la position suisse. M. Jolles répond que c'est une question d'attitude collective et que la CEE pourrait jouer un rôle déterminant à ce sujet.

Questionné sur le sujet du transfert de technologie, M. Dell déclare que les Britanniques ne procéderont pas de manière différente avec la Chine qu'avec les autres pays:

ils vont négocier le prix de ces transferts. Les Chinois admettent qu'ils ont besoin d'être aidés, mais ce concept n'a guère été traduit en termes concrets. M. Dell se demande si finalement, ils ne trouveront pas quelque chose qui sera une sorte de "joint venture" portant un nom différent puisque cette formule est officiellement bannie. Les Britanniques sont évidemment intéressés à utiliser tous les atouts que leur offre Hong-Kong, notamment la possibilité d'entreprises communes dans la colonie.

Les autorités britanniques recommandent aux petites et moyennes entreprises de s'associer aux grandes compagnies pour prendre pied en Chine. Elles bénéficient de l'aide des services commerciaux britanniques, mais ceux-ci attirent aussi leur attention sur le risque élevé et sur le fait qu'il faut beaucoup de temps pour réussir des affaires.

2. Lutte contre le protectionnisme

M. Jolles décrit la situation de l'industrie suisse qui a le sentiment d'avoir été sacrifiée à une situation internationale pour laquelle elle ne porte aucune responsabilité. La situation n'a jamais été aussi difficile: les autorités attendent un rapide accroissement du chômage et des faillites. Les entreprises ont épuisé leurs réserves pour se restructurer et ne peuvent absorber la nouvelle vague d'appréciation du franc. La coopération pour contenir le protectionnisme est plus urgente que jamais.

M. Dell constate que les pressions protectionnistes au R.U. se sont quelque peu relâchées. Mais il y a des

domaines où elles sont toujours très vives, notamment là où il y a concurrence des P.V.D. Les autorités y ont résisté jusqu'à présent. Elles ont aussi essayé de convaincre la Commission de prendre une attitude plus détendue au sujet des MTN et des récentes mesures américaines; il faut à tout prix éviter que la négociation échoue. Elles travaillent sur l'hypothèse qu'elles aboutiront. Mais les risques d'échec sont plus grands qu'il y a 1 mois.

3. Problèmes bilatéraux

a) Surveillance des importations de textiles:

M. Jolles remercie pour la décision de parler à 500 £ le montant de la franchise. Néanmoins, ce système a un effet dissuasif sur les importateurs. Ne pourrait-on pas s'en débarrasser? Les autorités suisses ne voient pas la justification économique de son maintien. L'Italie a aboli son propre système. Le certificat d'origine devrait être suffisant. S'il n'était pas possible de donner suite à cette requête, ne pourrait-on pas alors augmenter de manière substantielle le niveau de la franchise?

b) Contingents de papier: l'industrie suisse a un énorme désavantage compétitif. M. Jolles rappelle qu'aux termes de protocole No 1 de l'accord de libre-échange, la Suisse serait en mesure d'appliquer des droits de douane à l'importation de certaines catégories de papier en provenance du Royaume-Uni. Elle ne l'a pas

- 12 -

fait pour ne pas créer un précédent. Les autorités suisses espèrent que le R.U. augmentera les contingents à droit nul et que, pour le moins, il accordera le 1.1.1979 l'augmentation de 5 % prévue dans le traité.

M. Dell promet de considérer ces deux demandes.

4. Rapier:

M. Dell répète l'intervention faite par Sir Leo Pliatzky. M. Jolles lui répond de la même manière qu'à Sir Leo.

5. Visite de M. Dell au Conseiller fédéral Honegger,
15.12.78

Les sujets suivants seront traités au cours de ces entretiens:

- négociations MTN;
- situation économique;
- mesures en vue de faciliter l'ajustement interne, réformes de structures;
- politique en matière de promotion des exportations;
- relations avec la CEE.

D. Entretien du 31.10. avec M.K.E. Couzens,
Second Permanent Secretary au Trésor

Le Royaume-Uni et le SME

M. Couzens rappela qu'après le sommet de Brême, M. Callaghan avait sympathisé avec l'idée du SME dans une déclaration au Parlement. Il a semble-t-il toujours cette sympathie mais le SME devrait être bien différent du serpent pour devenir un système durable et efficace, deux conditions que le R.U. pose pour envisager une éventuelle adhésion.

a) Les raisons d'adhérer

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les autorités du RU sont intéressés au SME, entre autres:

- Le désir d'une plus grande stabilité monétaire internationale. Le Gouvernement a fait de la stabilité de la livre un élément central de sa politique monétaire. Il ne craint pas non plus outre mesure les conséquences, en cas d'adhésion, de l'inflation britannique, puisque la lutte contre l'inflation est précisément l'un de ses objectifs prioritaires.
- Le RU est membre de la CEE et par principe n'aimerait pas se tenir en dehors de la discussion, ni rater le train en marche.
- Un SME pourrait être une plate-forme pour discuter et agir avec les USA pour une stabilisation du \$.
- L'Irlande semble très tentée par une adhésion au système. Le cas échéant, le RU n'aimerait pas être séparé de ce pays.

b) Les craintes britanniques

Les autorités britanniques comprennent les réserves de la Bundesbank à l'égard d'un système qui l'obligerait à intervenir constamment, mettant ainsi sa politique monétaire en danger. D'autre part, le RU ne se fait pas du tout l'avocat d'un taux d'inflation plus élevé en Allemagne. Mais le RU ne veut pas devoir entamer massivement ses réserves pour soutenir une livre en difficulté. Il a fait l'expérience en 1976 qu'une fuite de capitaux est une situation infiniment plus difficile à maîtriser et dommageable que celle résultant, comme en 1977, d'un afflux de capitaux compromettant les objectifs monétaires, mais finalement contrôlée en cessant les interventions de soutien.

Les autorités britanniques sont prêtes à admettre qu'une monnaie faible dans un SME aura des obligations spéciales et sera mise sous pression en vue notamment de mesures de nature déflationniste. Mais elles ne peuvent admettre que la pression s'exerce à sens unique et que les monnaies faibles soient liées par d'impossibles obligations d'intervention. L'exemple du serpent montre que chaque discussion en vue d'une modification des parités se paie par des pertes de réserves des pays faibles.

Si l'on veut donc un SME qui fonctionne et soit durable, il faut plus d'équilibre. Ceci est vraiment l'exigence fondamentale et aux yeux de M. Couzens la clef du succès pour un SME. Pour cette raison aussi, le RU met beaucoup moins d'insistance que la France, par exemple, sur les questions des facilités de crédit.

c) Ce que préconisent les Britanniques

Les négociateurs britanniques mettent l'accent sur le mécanisme d'intervention. Ils voudraient faire une réalité du compromis belge, c'est-à-dire rendre les interventions obligatoires. Des suggestions ont été faites et ils attendent de voir quel accueil leur sera réservé. Ils préconisent un système qui soit acceptable pour tous et introduise le plus grand degré possible de discipline. Ils ne prêchent pas l'uniformisation et n'objecteraient pas à ce que le serpent continue de fonctionner parallèlement au SME.

d) SME et \$

En ce qui concerne le SME, le RU ne fait que réagir à une initiative. L'on oublie peut-être que le RU avait de son côté pris une initiative en incluant la question de la stabilité monétaire dans le programme en 5 points de M. Callaghan pour le sommet de Bonn. Malheureusement, cette dimension a été perdue au sommet. M. Couzens partage les vues de M. Jolles que, même si un grand degré de convergence des économies des pays du SME est indispensable, ce ne sont pas les tensions internes qui devraient être la principale source de difficultés, mais bien plutôt les tensions externes. Il faut une politique du \$, et rien n'a été fait à ce sujet.

Le programme en 5 points visait à aider les USA à faire quelque chose en matière de stabilisation, sans déflation. Les USA ont été hostiles à ce volet monétaire, et restent réticents. Les Européens ont été plutôt froids. Beaucoup de pressions sont exercées de divers côtés sur les USA. Le RU a suggéré d'agir par l'intermédiaire des institutions monétaires internationales et notamment par le FMI dont il est un chaud défenseur.

e) Perspectives

En novembre, le Cabinet britannique prendra une décision quant au SME. Il est vain de spéculer sur ce qu'elle sera. Mais évidemment, le Gouvernement ne prendra pas de risques inutiles une année d'élections générales.

Il faut être préparé conclut M. Couzens à voir le SME entrer en vigueur le 1.1.1979 avec ou sans le RU et même à 8, sans le RU. Si le RU décidait finalement de ne pas participer, sa politique de stabilité ne s'en trouverait pas modifiée.

M. Couzens ne peut élaborer sur la possibilité d'un report d'entrée en vigueur du SME. Il n'a pas d'indications à ce sujet et ne comprend pas le sens du récent communiqué franco-italien. Il se pose cependant la question de savoir si le marché ne rendrait pas problématique un tel renvoi.

J.P. Zehnder